

**FICHE RÉCAPITULATIVE**  
**retour de dossier à l'agence «Voyages-Rouxel»**  
**avant le jeudi 12 décembre 2024, délai de rigueur**  
**Séjour à Malaga en Andalousie (Espagne)**  
-----

**Dans un premier temps :**

1. Contrat de **pré-réservation**<sup>(1)</sup>, dûment rempli et signé, à retourner à : **Agence de «Voyages-Rouxel» – 2, rue Lesage – 56000 Vannes –** (à l'attention de Madame Caroline Le Barbier).

2. **1er versement acompte de : 450,00 €/personne** : règlement par :  
**chèque bancaire**, à l'ordre de «Voyages-Rouxel», mentionné au dos du chèque : ASCE 56 «Voyage Andalousie», du 13/09 au 23/09/2025).

**ou chèques vacances, ne pas les découper** et indiquer, en haut, sous le n° du CV : **ASCE 56 «Voyage Andalousie»**, envoi avec dossier complet en recommandé avec accusé de réception à : Voyages-Rouxel – 2, rue Lesage – 56000 Vannes.

**Très important** : dans le cadre «coordonnées du prestataire» : ne rien inscrire.

**ou carte bancaire** : prendre contact auprès de l'agence «Voyages-Rouxel», Mme Caroline Le Barbier, au 02 57 62 02 94.

3. Copie de la carte d'adhésion ASCE56/2025, avec photo.

<sup>(1)</sup>Dossier complet comprend : le contrat de pré-réservation, dûment rempli et signé, accompagné de l'acompte par chèque bancaire ou chèques-vacances ou carte bancaire, la photocopie de la carte ASCE 56 adhésion 2025 avec photo.

**Dans un deuxième temps :**

Un contrat, individuel et définitif, de votre séjour vous sera transmis, directement, par l'agence «Voyages-Rouxel». Possibilité de paiement en 5 fois, à compter de février 2025. Les options choisies (chambre single et assurances) seront réparties sur les échéanciers.

**Une fois votre dossier de pré-réservation, transmis à l'agence «Voyages-Rouxel», celle-ci sera votre seule interlocutrice.**

**Nota** : Transmission de la copie du contrat de pré-réservation par :

- courrier à : DDTM 56/ASCE 56 - 1, allée du Général Le Troadec – BP 520 – 56000 Vannes cedex (à l'attention de Valérie Renaudineau)
- ou messagerie à : [valerie.renaudineau@developpement-durable.gouv.fr](mailto:valerie.renaudineau@developpement-durable.gouv.fr)

**(\*) Très important : des changements, dans l'organisation du séjour, peuvent intervenir : dates de début et de fin de séjour, taxes aéroports ...**